## Formation

## Membres de comité santé et sécurité sous juridiction fédérale

DATE: Les 9 et 10 décembre 2025

HEURES: De 9 h à 16 h

OÙ? Delta Sherbrooke

2685, rue King Ouest

Sherbrooke (Québec) J1L 1C1

**RESPONSABLE**: Jovanka Ivic

Agente régionale, santé et sécurité

## Cette formation est offerte aux membres du district 1 (Estrie/Bois-Francs)

Ce cours s'adresse prioritairement aux membres qui siègent sur les comités santé et sécurité ou qui sont des représentant-e-s en matière de santé et de sécurité. Cette formation vous permettra :

- de vous familiariser avec les nouvelles dispositions de la Partie II du Code canadien du travail;
- de connaître vos rôles et responsabilités dans ce domaine;
- d'identifier les outils et les recours légaux à votre disposition;
- de prendre conscience de l'importance de la prévention et de l'action syndicale pour améliorer la santé et sécurité dans votre milieu de travail.

## DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 18 novembre 2025, midi

Selon les politiques nationales de l'AFPC présentement en vigueur, vous devez ne présenter aucun symptôme pour participer aux réunions en présentiel. Cette directive est sujette à changement suivant l'évolution de la situation.

Dans le cadre de cette formation, nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s: l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments, les Sections locales à charte directe et un membre par section locale.

Pour vous inscrire:

Faites parvenir le formulaire d'inscription complété que vous trouverez cijoint ou sur le site <a href="https://www.afpcquebec.com">www.afpcquebec.com</a>.

Par courriel : <u>boninn@psac-afpc.com</u>

Par télécopieur : (418) 666-6999

